



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction définitive

Val-de-Travers – Saint-Sulpice – BF 1223 et 1763 – Rue des Fosseaux

Description de l'ouvrage : Construction de 8 boxes

Affectation parcelle : ZI

Requérant(s) : Erb Mireille Evelyne, Rue des Fosseaux 3, 2123 Saint-Sulpice

Auteur des plans : Atec Saudan Architecture Sàrl, Renzo Lidia, Route de Coffrane 3, 2203 Les Geneveys-sur-Coffrane

SATAC : 117926

Décision spéciale : Distance à l'axe de la route

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **25 novembre 2024**.

Val-de-Travers, le 25 octobre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

